



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

Préavis N° 069/2021-2026

**Demande de crédit de CHF 325'000.00 TTC en
vue d'un renforcement de la connexion au
réseau de la Romande Energie du Centre
communal**

Responsabilité du dossier :

Bâtiments communaux et énergie

Mme Christa von Wattenwyl - Municipale

M. Hervé Mange - Municipal

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction et contexte	3
2.	Description du projet	3
3.	Détail des travaux prévus	3
4.	Montant du crédit d'exécution	5
5.	Conclusions	6

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Introduction et contexte

La Municipalité, avec le soutien du Conseil communal, a décidé d'optimiser l'ensemble des bâtiments en matière d'efficacité énergétique.

Depuis 2019, avec le concours du Conseil communal, différentes rénovations des bâtiments du centre communal comprenant des couvertures composées à 100% de panneaux photovoltaïques ont eu lieu, à commencer par la salle de gymnastique. Il s'en est suivi celle de l'école primaire. La réfection des toitures de la salle de spectacles et des immeubles du Chemin des Chapelles est en cours actuellement.

Dans sa séance du 8 décembre 2025, le Conseil communal a accepté un crédit pour le remplacement des chaudières à mazout du Centre communal, qui sont en fin de vie, par des pompes à chaleur. Cela poursuit le but d'autonomie des lieux en autoconsommant l'électricité produite sur place, car les pompes à chaleur seront de fortes consommatrices de courant.

Le présent préavis a pour objectif de renforcer la connexion électrique au réseau de la Romande Energie afin de débrider la production photovoltaïque locale et de pouvoir y raccorder les futures pompes à chaleur du Centre communal.

Ce raccordement répond donc à deux enjeux simultanément :

- Lever le bridage des installations photovoltaïques du Centre communal
- Satisfaire aux forts besoins des futures pompes à chaleur

2. Description du projet

Le projet de renforcement de la connexion inclut tous les travaux depuis la station de la Romande Energie, située en contrebas du parking de la Maison de la Commune, à laquelle le Centre communal est raccordé. Le câble renforcé sera relié à l'armoire électrique générale au sous-sol de la salle de spectacles.

En même temps, une nouvelle liaison à la Maison de Commune est prévue, ceci en vue d'une future rénovation de son système de chauffage et afin de pouvoir profiter de l'énergie locale produite au Centre communal.

Afin de limiter les coûts liés à la fouille, il est prévu de profiter d'une synergie avec les travaux de la Route de Châtaigneriaz pour lesquels l'étude, votée par le Conseil en 2025, est en cours. Néanmoins, le présent préavis propose le coût total, avec la fouille mais sans cette synergie, sachant que le crédit pour ces travaux n'a pas encore été voté par le Conseil communal.

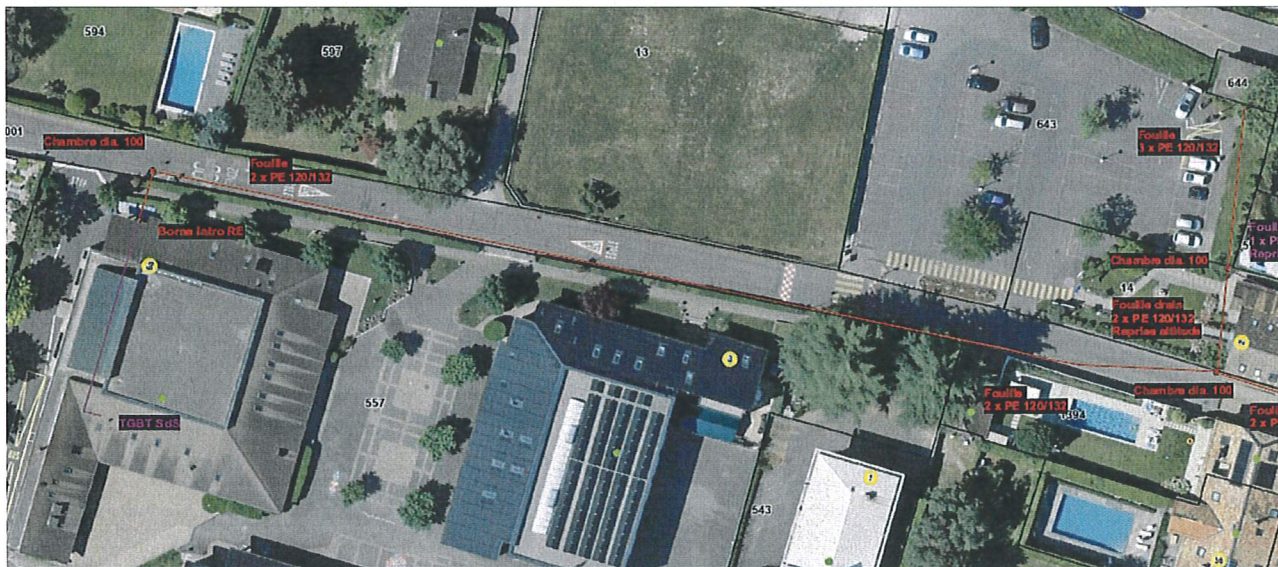
3. Détail des travaux prévus

Le câble existant entre la salle communale et la station de la Romande Energie, située à côté de la Maison de Commune, sera remplacé. Dans un premier temps, cela permettra de débrider les panneaux solaires installés sur la salle de gym, l'école et la salle de spectacles. Après leur installation, les PAC pourront y être raccordées dans un deuxième temps.

Le tracé du câble passera en apparent depuis l'armoire électrique par les sous-sols de la salle de spectacles et sortira au travers du mur du côté de la Route de la Châtaigneriaz.

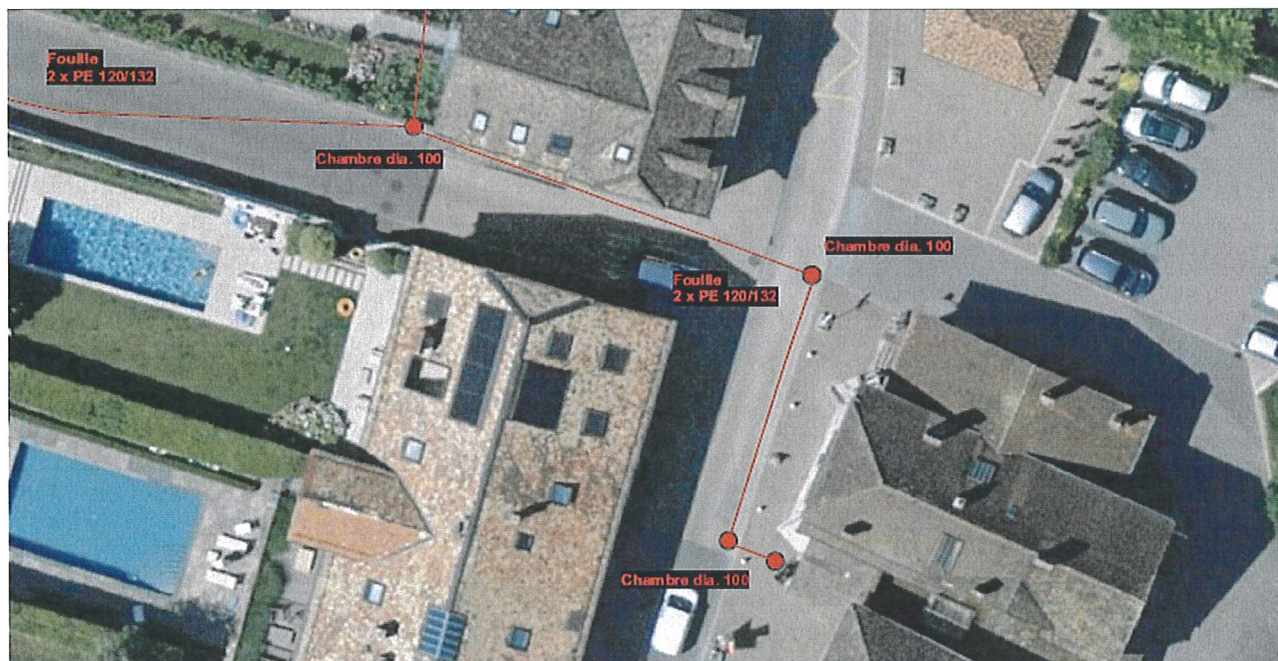
Une tranchée sous la Route de la Châtaigneriaz entre la salle communale et la station de la Romande Energie sera exécutée pour y installer les futurs câbles.

Etant donné que ces câbles passeront devant la Maison de Commune, elle pourra être raccordée par la même occasion. Le bâtiment pourra alors profiter de l'électricité produite par les panneaux solaires et anticiper le remplacement de sa chaudière par une PAC à l'avenir.



Si les travaux se font en même temps que la réfection de la Route de Châtaigneriaz, les coûts des travaux pourront être répartis entre les deux projets.

De plus, en groupant les travaux, des tubes en réserve traversant la Grand'Rue seront posés pour l'alimentation future de pompes à chaleur, pour lorsqu'il sera là aussi question de remplacer les chaudières existantes de l'auberge et du bâtiment Volg.



4. Montant du crédit d'exécution

La demande de crédit se décompose comme suit :

Génie civil	
Installation de chantier, environ 10% des travaux	CHF 20'000.00
Démolition	
- Coupe propre du revêtement bitumineux	
- Dégrappage de l'encaissement existant	CHF 12'200.00
Réseaux	
- Exécution de chambres de visites avec couvercle Von Roll	
- Creuse de fouille à la machine y compris talutage et réglage des fonds de fouille	
- Chargement sur camion et évacuation du surplus à la décharge	
- Plus-value pour creuse de fouille en rigole à la main.	
- Plus-value pour croisements de câbles, égouts, canalisations, etc. rencontrés dans la fouille	
- Remblayage et compactage de la fouille	
- Façon de raccordement des tuyaux sur regards	
- Fourniture et mise en place sable pour enrobage	
- Fourniture et mise en place de tube PE avec ficelle de tirage imputrescible, bande de marquage	
- Carottage des murs de la Station Romande Energie, maison de commune et salle de spectacles	
- Réalisation d'un socle béton pour scellement borne introduction Romande Energie	
- Fouille maison de commune et traversée du mur	CHF 82'000.00
Revêtements bitumineux	
- Fourniture et pose d'un bidim 150g/m2 sur le fond de forme.	
- Creuse de fouille à la machine y compris talutage et réglage des fonds de fouille	
- Remblayage et compactage de la fouille pour encaissement de la chaussée	
- Réalisation des essais de plaque sur le nouvel encaissement sur la couche de réglage	
- Fourniture et pose d'une couche d'accrochage entre la couche de base et la couche de roulement	
- Fourniture et pose à la main-machine d'un enrobé bitumineux phono-absorbant	
- Fourniture et pose à la main-machine d'un enrobé bitumineux	
- Fourniture et mise en place de joints entre les nouveaux et les anciens revêtements bitumineux	CHF 54'000.00
Bordures et pavés	
- Dépose et repose de surfaces en pavés à la main et mise en dépôt.	CHF 5'000.00
Travaux en régie	
Sur devis complémentaires	CHF 1'500.00
Sous-total HT Génie Civil	CHF 174'700.00
Romande Energie	
Tirage des câbles Centre communal	CHF 36'000.00
Tirage des câbles Maison de commune	CHF 10'000.00
Sous-total HT Romande Energie	CHF 46'000.00
Electricien	
Reprise Centre communal - Cheminement intérieur et raccordements	CHF 24'000.00
Reprise Maison de Commune - Modification de l'introduction	CHF 5'000.00
Sous-total HT Electricien	CHF 29'000.00
Divers	
Rapport AEA1 et modification voies de fuites	CHF 10'000.00
Sous-total HT Divers	CHF 10'000.00
Honoraires	
Direction des travaux et demandes d'autorisations	CHF 20'000.00
Sous-total HT Honoraires	CHF 20'000.00
Total HT des travaux	CHF 279'700.00
Divers et imprévus	CHF 20'000.00
TVA 8.10%	CHF 24'276.00
Total TTC des travaux	CHF 323'976.00
Total TTC arrondi	CHF 325'000.00

Amortissement

L'amortissement sera effectué sur 40 ans, selon les dispositions prévues par le MCH2.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 069/2021-2026, concernant une demande de crédit de CHF 325'000.00 TTC en vue d'un renforcement de la connexion au réseau de la Romande Energie du Centre communal
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Ouï** le rapport de la Commission de l'énergie
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

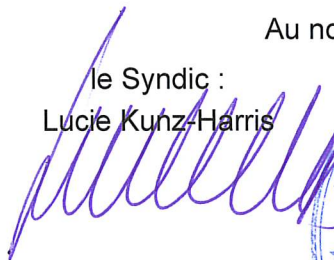
DÉCIDE

- D'approuver** le préavis municipal N° 069/2021-2026
- D'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 325'000.00
- De financer** ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire

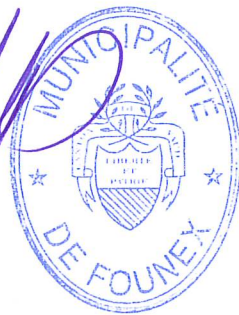
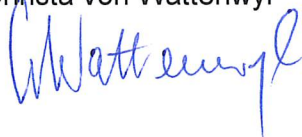
Ainsi approuvé par la Municipalité le 23 mars 2026, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :
Lucie Kunz-Harris



la Municipale :
Christa von Wattenwyl



le Secrétaire :
Daniel Brunner



le Municipal :
Hervé Mange

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 69/2021-2026 concernant une demande de crédit de CHF 325'000.00 TTC en vue un renforcement de la connexion au réseau de la Romande Energie du Centre communal.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le lundi 23 mars 2026 pour examiner le préavis susmentionné en présence de Mesdames Christa von Wattenwyl et Emmanuelle Moser-Lehr, Municipales, Monsieur Hervé Mange, Municipal, ainsi que Monsieur Daniel Brunner, secrétaire municipal et Monsieur Yann Le Mercier, chef de service. Monsieur Manuel Stern, Président du Conseil était excusé. La commission de l'énergie était également présente à cette occasion.

Le préavis 69/2021-2026 nous a été présenté par Madame Christa von Wattenwyl, Municipale en charge de des énergies renouvelables. Elle était accompagnée de Monsieur Yann Le Mercier en l'absence de Monsieur Attilio Catenaro.

Après avoir entendu les réponses aux questions que nous avons posées, la commission des finances s'est réunie afin de rédiger le présent rapport.

Contexte et objectif

Ce projet fait suite à l'approbation du préavis 62/2021-2026 (8 décembre 2025), qui a validé le remplacement des chaudières à mazout par des pompes à chaleur (PAC) pour un montant de CHF 1,9 million. Comme mentionné dans les préavis 62/2021-2026 et 69/2021-2026, les futures PAC et les installations photovoltaïques récemment installées sur les bâtiments du Centre communal, nécessitent une puissance électrique supérieure à celle que permet le câble actuel. Sans ce renforcement :

- La production solaire sera bridée (perte d'autoconsommation).
- Les nouvelles PAC ne pourront pas fonctionner à pleine capacité.

Description technique

Le projet consiste à remplacer le câble reliant la station Romande Énergie (sous le parking de la Maison de la Commune) à l'armoire générale du Centre communal (sous-sol de la salle de spectacles).

- Impact immédiat : Débridage complet des panneaux solaires actuels (gym, école, salle de spectacles).
- Impact futur : Raccordement des PAC et possibilité de branchement futur de la Maison de la Commune (anticipation de sa rénovation thermique).
- Synergie potentielle : Le tracé croise la future réfection de la « Route de Châtaigneriaz ». Bien que le crédit demandé inclue le coût total (fouille complète), la Commission recommande une coordination de ce projet avec les travaux routiers pour réduire les coûts de génie civil.

Montant du crédit demandé

Poste de dépenses	Montant CHF
Génie Civil	CHF 174'700.00
Romande énergie	CHF 46'000.00
Électricien	CHF 29'000.00
Divers	CHF 10'000.00
Honoraires	CHF 20'000.00
Total HT des travaux	CHF 279'700.00
Divers et imprévus	CHF 20'000.00

TVA 8.10%	CHF 24'276.00
Total TTC des travaux	CHF 323'976.00
Total TTC arrondi	CHF 325'000.00

La répartition des coûts montre une prédominance des travaux de génie civil : CHF 174'700.00, soit 64% du montant total du crédit demandé.

La durée d'amortissement prévue est de 40 ans selon les dispositions prévues par le MCH2. Cette durée correspond à des travaux de génie civil lié aux routes. En effet, la grande majorité des travaux qui vont être effectués dans le cadre de ce préavis concernent la route. Le préavis 62/2021-2026, dont la durée d'amortissement des coûts était fixée à 30 ans, est quant à lui spécifiquement lié aux bâtiments (dont la durée d'amortissement diffère de celle des routes, selon dispositions MCH2).

Renseignements pris auprès de la Municipalité, la différence de +CHF145'000 entre les coûts précédemment projetés pour ces travaux (cf. préavis 62/2021-2026 : CHF 180'000) et ceux indiqués dans ce préavis 69/2021-2026 (CHF 325'000), s'explique en grande partie par le fait que le devis précédemment formulé était calculé seulement sur la surprofondeur, en tenant compte du fait que la réfection de la Route de Châtaigneriaz (préavis 48/2021-2026) allait être exécutée en même temps. En coordonnant la réalisation des travaux prévus dans cette zone, les coûts pourraient être réduits d'environ CHF 70'000. De plus, environ CHF 30'000 ont été rajoutés dans le préavis actuel pour le raccordement entre le tableau électrique près de la Maison de commune et une chambre à créer devant l'auberge pour le futur raccordement des pompes à chaleur.

Conclusions

La Commission constate que ce projet est un maillon indispensable de la stratégie énergétique communale. Il garantit la rentabilité des investissements précédents (panneaux photovoltaïques) et futurs (pompes à chaleur). L'absence de ce renforcement rendrait inefficace la transition énergétique du Centre communal.

Bien que le montant du crédit demandé soit conséquent, il est justifié par la nécessité technique et la durée de vie longue des infrastructures. La Commission souligne l'importance de la synchronisation de ce projet avec les travaux de voirie (Route de Châtaigneriaz) pour optimiser les dépenses publiques.

Au vu de l'analyse ci-dessus, la Commission des finances recommande **l'adoption** du préavis 69/2021-2026, tout en invitant la Municipalité à maximiser les synergies avec les travaux de la Route de Châtaigneriaz pour limiter les coûts réels de génie civil.

Fait à Founex, le 14 avril 2026

Les membres de la Commission des finances :

Florence Wargnier

Vincent Damba

François Girardin

Philippe Farine

Excusés : Nicolas Debluë, Robert Schmoll, Alexandre Favero

Rapport de la Commission Energie et Durabilité sur le préavis municipal N°69/2021-2026 Demande de crédit de CHF 350'000.00 TTC en vue du renforcement de la liaison électrique Centre communal- Romande Energie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N°69 /2021-2026, nous a été présenté le 23 mars par Mme Christa von Wattenwyl, Municipale.

Egalement présent, Hervé Mange Municipal, et Yann Le Mercier, chef de Service

Préambule :

Depuis la création de l'ensemble d'autoconsommation électrique regroupant les bâtiments communaux, un «point faible» a été constaté dès le début qui consiste en la liaison électrique du Centre communal avec la Maison de Commune, empêchant celle-ci de bénéficier de l'énergie à disposition. Cette faiblesse s'est aggravée lorsque le remplacement des chaudières à mazout est arrivé à maturité par le remplacement par des PAC (Préavis 062/ 2021-2026)

Situation :

Notre ensemble de production photovoltaïque arrive à son aboutissement. La salle de gym, l'école, la Salle de Spectacles et les immeubles du Chemin des Chapelles auront bientôt chacun reçu une couverture productrice d'électricité. La production diurne est bien plus que suffisante pour l'ensemble des bâtiments communaux.

La Maison de Commune qui pourrait profiter de cette énergie abondante en est depuis plusieurs années exclue par la faiblesse de sa liaison avec le Centre Communal.

La nuit, les accus installés en 2022 (Préavis 018/ 2021-2026) ne suffisent pas à alimenter les pompes à chaleur à installer en remplacement des chaudières actuelles.

Projet :

-Un tube de liaison sera posé sous la route de Châtaigneriaz entre l'arrière de la Salle de Spectacles et le poste de distribution de la Romande Energie.

-Une connexion avec la Maison de Commune sera établie sur le tracé.

-Une liaison avec le bâtiment « Volg / Auberge est également prévu dans une étape ultérieure (v. photo du bas préavis communal).

Le présent préavis est chiffré en prévoyant des travaux dissociés des travaux de réfection de la route de Châtaigneriaz (V. préavis 059/ 2016-2021)

Si les deux réalisations sont coordonnées, une somme substantielle serait à déduire du présent préavis.

Conclusion :

Considérant les éléments précités, la Commission de l'Énergie et Durabilité vous recommande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis municipal n° 69/2021-2026, concernant une demande de crédit de CHF 325'000.00 TTC pour le renforcement de la connexion au réseau de la Romande Energie du Centre Communal

Ainsi fait à Founex, le 30 mars 2026

Pour la commission Energie et Durabilité :

Sylvain Camilo

Iftikhar Ahmed

Serge Moser

Andreas Müller (Exc.)

Philippe Magnenat

Solène Frei (Exc.)

Massimiliano Ranieri (Exc .)